



BIÉLORUSSIE

2 110 € Par Chasseur

Durée : 4 Jours / 5 Nuits

La Biélorussie, se situe à l'est de la Pologne et au Nord de l'Ukraine, c'est une destination privilégiée pour les chasses aux gibiers comme : le bison, le cerf, l'élan, le sanglier, le chevreuil, on organise une chasse fameuse au grand tétras et au tétras lyre, ainsi qu'au gibier d'eau, aux perdreaux gris, a la bécasse. La saison de chasse dure presque une année entière.

Une nature pittoresque, une abondance de lacs, de vastes forêts, des gens charitables et prêts à aider, une diversité du gibier ne peuvent pas laisser indifférent ni un chasseur ni un touriste en général.

Nous privilégions la qualité des trophées (très beaux trophées de sangliers, de cerfs ou d'élans) à la quantité de gibiers.

Nous vous proposons un séjour 4 jours/5 nuits pour un Minimum de 10 chasseurs

2110 €/par chasseur Incluant tir illimité de sangliers, de chevreuils (excepté les brocards), de loups, de rats laveurs, de renards.
Les élans et les cerfs sont à la taxe d'abattage.

Tarifs susceptibles de subir une augmentation suivant la variation du cours des devises et des différentes taxes locales au moment de la réservation.

CE PRIX COMPREND :

- ♦ La lettre d'invitation et le voucher pour obtenir le visa Belarus;
- ♦ La taxe d'importation d'un fusil (carabine) incluant 200 cartouches/par chasseur;
- ♦ La licence de chasse Belarus;
- ♦ Les transferts, aller et retour (aéroport - maison de chasse 3h5 par autoroute);
- ♦ Les transferts sur le territoire forestier,
- ♦ Le séjour en pension complète sur la base d'une chambre double;
- ♦ Les services du responsable de chasse et d'un interprète au cours du séjour;
- ♦ La première préparation des trophées;
- ♦ Certificat vétérinaire international pour l'importation du petit gibier ou des trophées.

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ♦ Le visa Belarus (à partir de 93€ + Frais d'expédition);
- ♦ Les billets d'avion (France/Minsk/France);
- ♦ Bière et alcools, pourboires et dépenses personnelles;
- ♦ Les transferts de l'aéroport au lieu d'hébergement à 0.50 € du km à régler sur place.
- ♦ La journée supplémentaire : 160 € par chasseur
- ♦ **Dépenses non mentionnées dans la rubrique "CE PRIX COMPREND".**



TAXES D'ABATTAGE

Elan Prix du trophée (€)

Période de chasse : de Septembre à Décembre

Poids:	
moins de 4.99kg	685
5 – 5.99 kg	870 + 3.50 chaque 10 g plus 5 kg
6 - 6.99 kg	1300+ 5.00 chaque 10 g plus 6 kg
7 – 7.99 kg	1925+ 7.00 chaque 10 g plus 7 kg
8 – 8,99 kg	2785+ 8.00 chaque 10 g plus 8 kg
9 – 9.99 kg	3755+ 10.00 chaque 10 g plus 9 kg
10 kg +	5020+ 15.00 chaque 10 g plus 10 kg

Cerf Prix du trophée (€)

Période de chasse : de Septembre à Janvier

Poids	
jusqu'a 3.49 kg	710
3.5 – 4.99 kg	930
5 – 5.99 kg	1340
6 – 6.99 kg	1795+2.00 pour chaque 10 g plus de 6 kg
7 – 7.99 kg	2050+6.00 pour chaque 10 g plus de 7 kg
8 – 8.99 kg	2785+10.00 pour chaque 10 g plus de 8 kg
9 +	4080+15.00 pour chaque 10 g plus de 9 kg
Male non trophée	665
Femelle	440
Veau	315
male trophée Blessé	1960
Blessure	385

FORMALITE

Vous devez être en possession d'un **passport international**, en cours de validité (valable 6 mois au –delà de votre date de retour), que vous soyez chasseur ou accompagnateur et **de la carte européenne d'armes à feu**. Pour la Russie, **le visa est obligatoire**, nous nous chargeons de la demande de visa **pour tous les ressortissants français**, pour les autres, la demande de visa doit être faite auprès de l'ambassade ou du consulat Biélorusse dans votre pays de résidence, une fois que vous êtes en possession de l'invitation émise par notre prestataire russe et de **l'assurance rapatriement (obligatoire pour l'obtention du visa)**.

Assurances

Il n'y a aucune assurance dans nos devis.

ASSURANCE Responsabilité Civile CHASSE : Si vous possédez une assurance « **Chasse en France** » avec une couverture **MONDE ENTIER**, vérifiez bien qu'elle vous couvre le pays visité. Si tel n'est pas le cas, merci de voir auprès de votre compagnie d'assurance ou de nous contacter.

ASSURANCE Assistance/rapatriement : La majorité d'entre vous, possède dans leurs propres contrats une ou plusieurs assurances Assistance/Rapatriement. Si tel n'est pas le cas, merci de voir auprès de votre compagnie d'assurance ou de nous contacter.

ASSURANCE Annulation : L'assurance annulation n'est pas obligatoire. Si vous réglez par carte VISA PREMIER, vous disposez d'une assurance Assistance-Rapatriement et annulation à travers votre carte visa (vous devez contactez votre banque afin de connaître la réalité des services donnés).

Dans tous les cas nous fournir les attestations.